



Direction Départementale
des Territoires et de la Mer
du Pas-de-Calais

Territoire à risque d'inondation important du Calaisis

Phase « cartographie »

21 Novembre 2013



Direction Départementale
des Territoires et de la Mer
du Pas-de-Calais

Modalités d'élaboration et objectifs de la stratégie locale



La gestion des risques à l'échelle du TRI

- La **stratégie locale est obligatoire** :
 - Elle se décline en fonction des **besoins du territoire**
 - Elle s'inscrit dans la continuité des démarches en cours **elles complètent ou renforcent les dispositifs de gestion existants** (ex : PAPI, PSR, PPRN...)
- Leur mise en place **tient compte des réalités** des situations du territoire :
 - **Elle s'appuiera sur la coordination et la coopération existante** entre les **maîtres d'ouvrage engagés** dans la démarche PAPI
 - Elle s'appuiera sur la stratégie du PAPI pour fixer les objectifs et réaliser le **programme des mesures**



2- La gestion des risques à l'échelle du TRI

Objectif général: Réduire les conséquences potentielles des inondations pour le TRI (santé humaine, environnement, patrimoine culturel, activités économiques)

La Stratégie Nationale (SN)

- 3 orientations stratégiques et 4 défis

Le Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI)

- Objectifs de bassin + 4 volets de mesures

- 1 – les orientations 11 à 15 du SDAGE ;
- 2 – les dispositions du SDPC (surveillance, prévision, alerte) ;
- 3 – les dispositions de réduction de la vulnérabilité du territoire ;
- 4 – les dispositions IP-éducation-résilience-conscience du risque

La stratégie locale

- Objectifs du PGRI déclinés en mesures pour le territoire

La démarche PAPI apporte un cadre pour mettre en œuvre la SL...





Date : 7 octobre 2013
Copyright : IGN © Paris 2010
Source : DOTM62
Référence : 1062-810d/fusion/sig_requis
LAMBERT_03/police_sauv.GEPA.PP
Titulaire : WCG

Périmètres de gestion des risques dans le secteur du Calaisis

Le TRI = périmètre de la mesure
des actions pour répondre
aux objectifs du PGRI

Les SL permettront de définir
le périmètre du programme d'action
pour la réduction
de la vulnérabilité/inondations

**PGRI = Objectifs
fixés pour le TRI**

-  SAGE et PAPI
-  TRI de Calais - TRI de Dunkerque
-  Limite communale



0 2 4
Kilomètres

Date : 4 novembre 2013
 Copyright : IGN © Paris 2010
 Source : DDTM62
 Référence : \D62-SIG\diffusion\sig_risque\LA\MBERT_93\police_eau\A_QBPA PA
 Périmètres de gestion des risques
 dans le secteur du Calaisis v.01

Articulation PAPI du delta de l'Aa et stratégie locale

- **La stratégie locale (objectifs et mesures) a vocation à être déclinée en programme d'actions** —————> Volet « programme d'actions » des PAPI (7 axes, calendrier...)
- **SL/PAPI complet labellisé**
 - s'appuiera sur la stratégie du PAPI telle que définie dans le dossier de candidature
 - Elle enrichira la stratégie du PAPI (par ex.axe 3 : gestion de crise/scénario extrême)



La stratégie locale : contenu et portée

Elle comporte

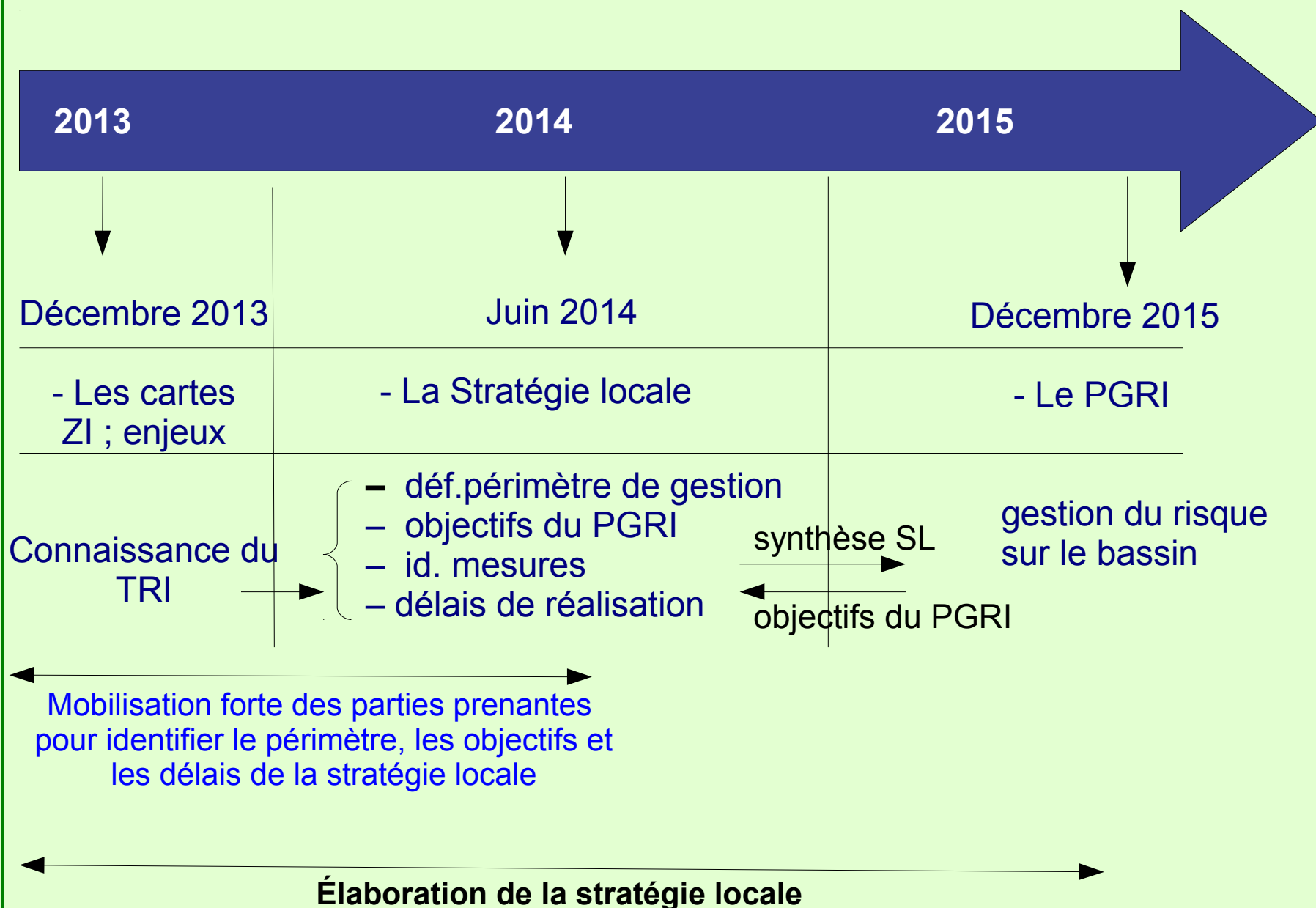
1. **synthèse de l'EPRI** (diagnostic approfondi)
2. **Les cartes des zones inondables et les cartes des risques du TRI**
3. **Des objectifs** fixés par le PGRI et **des mesures**, à l'échelle de son périmètre, relevant des 4 volets des mesures du PGRI

■ Portée des stratégies locales

- Portée juridique via le PGRI qui comporte une synthèse de la SL (objectifs et mesures)
- Le PGRI fixe les dispositions applicables sur le bassin Artois-Picardie (Pour le PdC : 4 SL)



La stratégie locale : Le calendrier



MERCI DE VOTRE ATTENTION

